

Arcachon et Sud-Bassin

L'Assa monte au créneau contre des constructions

URBANISME Le nouveau bâtiment municipal, qui regroupera plusieurs services, dont la médiathèque, prend forme. L'Assa dénonce une construction « trop haute »

Anne-Laure de Chalup
arcachon@sudouest.fr

Vous n'avez pas pu passer à côté, le nouveau bâtiment municipal, qui regroupera dès la fin de l'année la médiathèque et l'office du tourisme, entre autres, grandit à vue d'œil, boulevard du Général-Leclerc. Un peu trop pour l'Association de sauvegarde du site arcachonnais (Assa), qui s'inquiète de voir le bâtiment dépasser la hauteur réglementaire prévue dans le plan local d'urbanisme de la ville d'Arcachon.

« À l'époque, on n'avait pas pu voir les plans mais on nous avait dit que le bâtiment ne dépasserait pas les trois étages, or là, bien qu'il n'y ait que 3 étages, on voit qu'ils sont très hauts, si on regarde l'immeuble d'à côté, ça fait facilement l'équivalent de quatre étages ! », constate Nicolas Babin, le président de l'Assa. « On ne s'attendait pas à quelque chose de si massif en béton », ajoute-t-il.

Une mobilisation tardive

À l'annonce du projet, les Arcachonnais n'ont pas manifesté leur mécontentement outre mesure. Au contraire, les gens se réjouissent de voir les services réunis en même lieu. Un constat partagé par le président de l'association. Mais à mesure que le chantier progresse, des voix contestataires se font entendre, selon ce dernier. « Près d'une centaine de personnes est venue nous voir », assure Nicolas Babin. « Ils commencent à dire que c'est immonde, mais ils ne se rendent pas compte que deux autres constructions bien plus hautes vont sortir de terre », ateste-t-il.

C'est bien sur ce point que l'Assa insiste. Elle conteste l'autorisation d'implantation du Pôle océanogra-



phique d'Aquitaine au petit port, d'une part, et de l'hôtel cinq étoiles place Peyneau, d'autre part. « Ils feront 10 mètres de plus que la future médiathèque en hauteur », assure le président de l'Association de sauvegarde du site arcachonnais. « Beaucoup de voisins vont perdre leur vue », déplore-t-il.

Sauver l'âme arcachonnaise

Voilà un moment déjà que l'Assa s'oppose à ces projets qui portent, selon elle, atteinte au patrimoine. Aujourd'hui, ils entendent tirer la sonnette d'alarme et mobiliser la population. « Arcachon, c'est l'es-

pace et les pins, on perd peu à peu cet esprit, le petit port va perdre de son authenticité et des places de stationnement gratuites vont être également supprimées », regrette Nicolas Babin. L'association prend part, en qualité d'intervenant volontaire, à la procédure judiciaire engagée à l'encontre des promoteurs. « On est un peu comme le Petit Poucet dans cette histoire mais je suis optimiste, j'aime penser que le Petit Poucet peut gagner à la fin », lance Nicolas Babin.

Contactée, la mairie d'Arcachon n'a pas souhaité réagir

Le futur bâtiment municipal devrait ouvrir à la toute fin de l'année 2019. PHOTOS A.-L.C.



LE PIÉTON

a croisé plusieurs vacanciers en maillots de bain, à la sortie de la plage. Sur le sable oui, mais désormais, dans la rue, c'est non, comme le rappelle la dernière campagne de communication de la mairie, appuyant l'arrêté municipal exigeant une « tenue correcte » en ville pour « distinguer ainsi la vie de plage de la vie urbaine et améliorer la vie des commerces ». Passant par le supermarché Leclerc, le bipède a eu l'occasion de constater que les commerçants n'hésitent pas à refuser l'accès de plaisanciers dévêtus à leur boutique.

ARCACHON

Pour bien vivre ensemble
**UNE TENUE CORRECTE
EST OBLIGATOIRE EN VILLE**



commande encadrure : 38 euros



L'Office de tourisme et la médiathèque seront regroupés au sein de ce nouveau bâtiment municipal, à côté de la gare



Nicolas Babin, président de l'Assa. ARCHIVES BERNADETTE DUBOURG

MEPHISTO Chaussures Femmes - Hommes

LIQUIDATION AVANT TRAVAUX à partir du 16 Juillet

-40% jusqu'à **-60%**

-50%

47, cours Lamarque de Plaisance
33120 Arcachon - 05 56 83 80 14

Arrêté préfectoral n° 427